



Ecole Doctorale
Sciences Pour l'Ingénieur et Microtechniques

Compte-rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale SPIM Le vendredi 10 février 2012 à 10h30

Présents :

- Samuel Gaston AMET (Bureau doctoral UFC)
- Frédéric CHERIOUX (FEMTO-ST MN2S)
- Nadine CULLOT (LE2I)
- Bernard DULMET (FEMTO-ST Temps-Fréquence)
- Pablo GRUER (IRTES-SeT)
- Olga KOUCHNARENKO (FEMTO-ST DISC)
- Olivier LALIGANT (Directeur-adjoint SPIM)
- Cécile LANGLADE (IRTES-LERMPS)
- Philippe LECLAIRE (DRIVE)
- Philippe LUTZ (Directeur ED SPIM)
- Hervé MAILLOTTE (FEMTO-ST Optique)
- Patrick MARQUIÉ (LE2I)
- Sébastien PASTEUR (Assistant de Direction ED SPIM)
- Nourreddine ZERHOUNI (FEMTO-ST AS2M)

Excusés : Philippe NIKA, Michel IMBERT Guy MONTEIL et Ralph SEULIN

Ordre du jour :

- choix par le conseil d'ED de la direction de l'ED : le directeur et les directeurs-adjoints (cette proposition sera ensuite soumise au conseil scientifique des différents établissements puis la nomination doit être une décision conjointe des différents chefs d'établissement co-accréditant l'ED) ; l'équipe de direction candidate est la suivante : Philippe Lutz, directeur, Olivier Laligant, directeur-adjoint UB et Michel Imbert, directeur-adjoint UTBM ;
- choix des membres extérieurs à l'ED du domaine scientifique (4 représentants) ;
- choix des représentants extérieurs à l'Ed du domaine socio-économique (4 représentants) ;
- modalités de l'élection des représentants des doctorants ;
- présentation par Samuel Amet de l'opération "doctorants conseil" (état des 10 avenants financés par la région).

10h30 : ouverture de la séance.

Philippe Lutz précise que sont présents 11 représentants sur 13 des laboratoires de recherche de l'École doctorale et qu'à ce titre le conseil est bien représenté quant à son activité scientifique. Le conseil réuni peut donc procéder à l'élection de sa direction et à la détermination des procédures électorales pour les représentants des doctorants et pour le choix des représentants extérieurs du domaine scientifique et socio-économique.

1) Proposition de direction de l'ED SPIM

La direction de l'ED SPIM est provisoire et candidate comme en a pris acte le dernier Conseil Scientifique 24 janvier 2011 avec comme nomination :

- Directeur : Philippe Lutz (UFC)
- Directeur-adjoint : Michel Imbert (UTBM)
- Directeur-adjoint : Olivier Laligant (UB)

L'assemblée constituée a voté à l'unanimité cette proposition de direction pour l'ED SPIM.

La candidature de la direction devra être soumise aux différents Conseils Scientifiques des Universités UB, UFC, UTBM, les nominations officiellement finalisées par les présidents des Universités.

2) Choix des membres extérieurs du Conseil dans le domaine scientifique

4 représentants peuvent siéger au conseil. Le but est de favoriser les échanges entre les Écoles Doctorales et, par ce biais entre les doctorants eux-mêmes de différentes universités, instituts ou disciplines. Il s'agirait plus spécifiquement de renforcer des liens avec les universités de l'arc jurassien (Neuchâtel et Lausanne) et s'inspirer des hautes exigences scientifiques présentes dans leurs formations doctorales. Sont évoquées des relations notamment avec l'EPFL (Suisse) et l'Université de Karlsruhe (Allemagne) qui développent ce genre de pôles d'excellence dans la formation de leurs doctorants.

Olga Kouchnarenko souhaiterait connaître les missions de ces représentants extérieurs, le directeur précise que leurs rôles seraient principalement :

- nous aider à amener une culture au niveau de formation doctorale du niveau de l'EPFL
- nous faire profiter de leur expérience sur l'évaluation en matière de recrutement
- participer au minimum à 2 conseils par an (conseil d'automne et conseil de printemps)
- s'ils ne le désirent pas, ils ne participeraient pas aux entretiens doctorants prévus à mi-parcours

Après discussion, le choix des représentants s'oriente comme suit :

_ 1 représentant de l'Université de Neuchâtel (3 personnes du domaine informatique sont pressenties)

_ 1 représentant de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne (1 personne du domaine MEMS est pressentie)

_ Christian Maire, directeur du Laboratoire de Mathématiques de l'UFC

_ Hans-Rudolf Jauslin, directeur de l'École Doctorale Carnot-Pasteur ou Guy Millot directeur-adjoint de l'ICB (Laboratoire interdisciplinaire de Carnot Bourgogne)

H. Maillotte fait remarquer que Juergen Brugger ne fait pas partie du collège doctoral des ED de l'EPFL, P. Lutz souligne que sa proximité dans le domaine scientifique avec les thématiques de l'ED SPIM est néanmoins un argument d'importance.

3) Choix des représentants du domaine socio-économique

Philippe Lutz a obtenu l'accord de M. Abdollah Mizaian de CONVERTEAM qui a fait preuve par le passé de son implication forte dans l'ED, la proposition est acceptée. Un représentant du CEA est possible en remplacement de Mme Treimany. Olivier Laligant propose de continuer les discussions avec Yves Caulier de AREVA dont l'expérience en matière de recherche ainsi que dans les pays étrangers est tout à fait intéressante.

Didier Girod est proposé pour l'entreprise ALSTOM Ornans sachant qu'elle couvre le domaine du transport et de l'énergie concernant ainsi directement le Nord-Franche-Comté et ses thématiques de recherche, comme le souligne également Frédéric Chérioux.

Hervé Maillotte suggère les candidatures de Henri Porte (dont il souligne les liens forts avec l'environnement académique et économique franc-comtois) ou de Jérôme Hauden de PHOTLINE également ainsi que Jean-Pierre Goedgebuer de l'INNA. Ce dernier possède une solide expérience couvrant le domaine universitaire et industriel, mais son manque de disponibilité pourrait être un problème.

Quant à Patrick Marquié il considère qu'il est vraiment souhaitable de voir figurer au conseil un représentant du CEA.

Après discussion le choix des représentants du monde socio-économique est classé selon l'ordre prioritaire suivant

1. Abdollah Mizraian, CONVERTEAM
2. Yves Caulier, AREVA ou une candidature CEA
3. Didier Girod, ALSTOM ou Didier Garrett, ALSTOM
4. Henri Porte, PHOTLINE
5. Jean-Pierre Goedgebuer, INNA
6. Jérôme Hauden, PHOTLINE

4) Modalités des élections des représentants des doctorants au Conseil de l'ED

Philippe Lutz insiste sur la publicité qui doit être faite autour de ces élections, rappelle leur importance et le fort taux d'abstention par le passé. Par conséquent il doit y avoir une visibilité des élections au niveau des lieux de recherche avec une procédure clairement identifiée.

Concernant les candidatures, Hervé Maillotte propose de recontacter les doctorants qui avaient participé à l'enquête de l'AERES.

Frédéric Chérioux propose de s'appuyer sur les associations comme ATTOME.

Samuel Amet propose l'association OSA et se charge de prendre contact avec l'association A'Doc dont il est vice-président.

Cécile Langlade indique que lors des doctoriales organisées à Belfort certains étudiants se sont montrés particulièrement impliqués, il serait intéressant de leur faire part du déroulement prochain de ces élections.

La discussion porte ensuite sur le nombre et l'emplacement des bureaux de vote :

2 Bureaux Besançon

- 1 bureau de vote au secrétariat de l'ED 16 route de Gray à Besançon qui concernera les doctorants du bâtiment métrologie à savoir : FEMTO-ST OPTIQUE, DISC et MN2S (équipe de C. Gorecki)
- o- M. Chérioux souhaiterait un bureau dans les locaux de l'ENSMM pour les départements suivants : FEMTO-ST MEC'APPLI, MN2S, Temps-Fréquence, AS2M. Nouredine Zerhouni propose un bureau de vote à AS2M.

3 Bureaux Nord-Franche-Comté

- 1 bureau de vote au secrétariat de Danielle Bertrand pour l'UTBM (Site Sévenans) concernant les départements IRTES LERMPS et M3M
- 1 bureau de vote sur le site de Montbéliard dans les locaux de NUMERICA, M. Gruer propose le secrétariat de l'équipe ERCOS. Ce bureau concerne les départements suivants : IRTES SeT, LERMPS ; FEMTO-ST DISC
- 1 bureau de vote sur le site de Belfort (secrétariat SeT) pour les départements IRTES SeT ; FEMTO-ST DISC, ENERGIE, MN2S

4 Bureaux Bourgogne

- 1 bureau de vote sur le site de Dijon Secrétariat Direction LE21
- 1 bureau sur le site d'Auxerre Université de Bourgogne Site universitaire d'Auxerre (LE21)
- 1 bureau sur le site Le Creusot, Secrétariat LE21
- 1 bureau sur le site de Nevers, Secrétariat ISAT

Les dépouillements se dérouleront dans chaque lieu de vote

Le mode de scrutin : candidature individuelle, départage en cas d'égalité : le moins avancé dans le cursus de thèse.

Cécile Langlade soulève la question de l'utilité des suppléants. Philippe Lutz considère qu'il peut y avoir remplacement possible en cas d'absence mais pas de droit de vote. De toute manière il sera toujours temps, dans les mois à venir de reconsidérer la question si cela s'impose.

Au niveau du renouvellement des représentants, l'on doit envisager des élections partielles sur les zones concernées.

F. Chérioux propose un mandat d'un an renouvelable. Sauf départ, démission ou non participation du doctorant élu au Conseil, il est convenu que le mandat d'un an sera tacitement reconduit jusqu'à obtention de la thèse et dans tous les cas limité à la durée quinquennale du conseil.

5) Présentation du dispositif de doctorant conseil

Samuel Amet présente l'avenant doctorant conseil financé par la région. Il est précisé que 50% des docteurs trouvent un emploi sur la région. Il est rappelé que 40% des doctorants de l'ED SPIM sont financés par des contrats doctoraux.

Le contrat doctoral propose 4 missions d'après le décret de 2009.

- enseignement (64 heures)
- diffusion de la culture scientifique
- valorisation de la recherche
- mission d'expertise

Seule la première mission est réellement mise en œuvre, plus 1 seul avenant diffusion de la culture scientifique. Le but de l'avenant doctorant conseil est donc de cibler les 3 missions : diffusion, valorisation et expertise.

Il se déroule sur 32 jours en entreprise ce qui équivaut aux 64 heures de l'avenant enseignement. Le coût de l'avenant est à la charge de la région.

10 avenants doctorants conseil ont été attribués pour cette nouveauté qui pourrait être développée en impliquant plus les entreprises, éventuellement au niveau financier. Samuel Amet espère voir le nombre de doctorants conseil doubler pour l'année 2012-2013. Pour cela il est nécessaire d'avoir un retour sur les expériences menées.

6) Divers

Philippe Lutz rappelle qu'il est nécessaire d'avoir une autorisation du fonctionnaire défense pour l'accueil de certains doctorants de nationalités étrangères dans les laboratoires CNRS.

Concernant les doctorants de Tijani Gharbi qui doivent changer d'équipe de recherche (Nano-médecine dépendant de l'ED ES), il est décidé que, comme ils sont dans l'année de leur soutenance ils resteront dans l'ED SPIM. En revanche les financements des déplacements du jury de thèse devront être assurés par le nouveau laboratoire ou la nouvelle ED.

Pour terminer, P. Lutz présente les nouveaux supports graphiques de l'école doctorale avec le nouveau logo.

Fin de séance 12h30